

## CONDENSÉ

**L**e présent document résume une étude à laquelle ont participé plus d'une vingtaine de spécialistes de divers aspects des essais d'armes nucléaires. Le texte s'inspire énormément des différents exposés présentés dans le cadre de l'étude en question, mais l'analyse et les conclusions sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement les vues de tous les experts ayant contribué au projet principal.

Le document analyse tout d'abord les diverses raisons généralement invoquées pour expliquer la nécessité de continuer à mettre des armes nucléaires à l'essai. Il conclut que la modernisation des arsenaux, à la faveur de la conception et de la mise au point de nouvelles ogives nucléaires, constitue l'objet principal des essais; on souligne malgré tout que les essais effectués pour vérifier la fiabilité des engins déjà stockés soulèvent des controverses. Même ceux pour qui il est nécessaire de poursuivre les essais à cette dernière fin conviennent qu'un nombre très limité d'essais suffirait pour garantir la fiabilité.

Si l'on examine les traités existants qui limitent les essais d'armes nucléaires (le Traité d'interdiction partielle des essais (1963), le Traité de 1974 sur la limitation partielle des essais souterrains d'armes nucléaires, qui fixait à 150 kilotonnes la puissance maximale des engins que l'on peut faire exploser, et le Traité de 1976 sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques), on constate qu'ils n'ont pas véritablement restreint la mise au point des armes nucléaires. Cependant, le fait que les deux derniers instruments n'aient pas été ratifiés a miné la confiance que l'on avait dans le processus de limitation des armements et nui aux